

CONFERENCE DES
DIRECTEURS CANTONAUX DES FINANCES

BE FR TI VD VS NE GE JU

Communiqué de presse

Les directeurs des finances des cantons latins mettent en place un outil d'analyse des risques et de suivi conjoncturel

La Conférence des directeurs des finances des cantons romands, de Berne et du Tessin (CDF) s'est réunie le 21 novembre 2008 à Delémont. Ses membres ont décidé de mettre en place une plateforme supra cantonale réunissant des experts chargés d'analyser les risques de dégradation des finances cantonales et des moyens à mettre en œuvre pour y remédier.

La Conférence des directeurs des finances des cantons latins a abordé, lors de sa dernière réunion, la question des incidences à moyen terme de la crise financière internationale sur les finances cantonales.

Les directeurs cantonaux des finances ont décidé de mettre sur pied un groupe de travail intercantonal réunissant des experts des milieux économiques et académiques. Ce groupe est chargé d'élaborer des pistes de réflexion qui devront permettre d'anticiper les changements conjoncturels à venir et serviront de base aux responsables politiques dans leurs choix stratégiques.

En l'état actuel des connaissances, aucune répercussion marquée n'est attendue sur les finances publiques avant l'exercice 2010, essentiellement en raison du décalage entre les recettes fiscales et la situation effective de la conjoncture.

Convaincus de la nécessité d'aborder cette problématique avec un certain recul et une vue d'ensemble, les membres de la Conférence ont décidé de mettre à profit ce laps de temps pour engager une analyse des facteurs ayant une incidence sur l'évolution de l'économie au plan supra cantonal.

Le système de financement des caisses de pensions publiques est un élément non négligeable, par rapport aux besoins financiers des cantons ces prochaines années. La Conférence est activement engagée dans la défense du maintien du financement mixte des caisses de pensions afin d'éviter une concentration inutile et risquée des ressources dans le capital des institutions de prévoyance. D'où son opposition au projet du Conseil fédéral qui sera prochainement débattu aux Chambres fédérales.

Dans ce secteur, l'élément déterminant de la structure démographique (relation entre personnes actives et retraitées) sera étudié par le groupe d'experts.

En outre, l'évaluation des moyens d'action d'une politique anticyclique, tel que l'augmentation des investissements en tant qu'outil de soutien à l'économie au niveau supra cantonal, constituera un autre objectif central de ces travaux qui serviront d'appui aux choix stratégiques des gouvernements cantonaux.

Lausanne, le 25 novembre 2008

Renseignements complémentaires: Pascal Broulis, président de la Conférence des directeurs des finances des cantons romands, de Berne et du Tessin (021 316 20 00)